

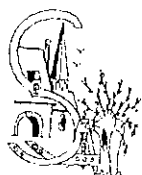
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE

ADMINISTRATIF 2022

Commune de SAHURS

Sommaire

Désignation	N° de Pages
Note de présentation du CA 2022	1 à 6
Synthèse du CA 2022	7
Tableau d'analyse des charges de fonctionnement de 2013 à 2022 en valeur	8
Tableau d'analyse des charges de fonctionnement de 2013 à 2022 en %	9
Tableau d'analyse des recettes de fonctionnement de 2013 à 2022 en valeur	10
Tableau d'analyse des recettes de fonctionnement de 2013 à 2022 en %	11
Analyse des dotations versées par l'Etat de 2010 à 2022	12
Capacité d'autofinancement comparatif avec N-1 et évolution en montant et %	13
Excédent brut de fonctionnement comparatif avec N-1 et évolution en montant et %	13
Fonds de roulement net global comparatif avec N-1 et évolution en montant et %	14
Capacité nette d'autofinancement comparatif avec N-1 et évolution en valeur et %	14
Ratios et coefficients	15
Endettement/population	16



Commune de Sahurs

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2022

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note, disponible sur le site de la commune, répond à cette obligation pour la commune de SAHURS. Le Compte Administratif est consultable en Mairie de Sahurs, aux heures d'ouverture du public. Il a été présenté à la commission des finances, le 22 février 2023, qui a validé l'ensemble des résultats 2022.

1. Structure du compte administratif

Le compte administratif 2022 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022. Il est, la copie conforme du compte de gestion établi par le Trésorier de Mesnil-Esnard/Grand-Quevilly. Il se structure en 2 sections distincts :

- La section de fonctionnement qui correspond à la gestion des affaires courantes de la municipalité,
- La section d'investissement qui retrace les achats mobiliers et immobiliers ainsi que les études et travaux, emprunts engagés et portés par la collectivité.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

- a) Les dépenses de fonctionnement comptabilisent les achats de matières premières et de fournitures, les salaires du personnel, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les indemnités des élus et subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunts à payer
- b) Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, centre de loisirs, etc.), aux dotations de l'Etat et à l'encaissement des loyers

La section d'investissement est liée aux projets d'investissements de la commune.

Les dépenses de cette section contribuent à la variation de la valeur ou la consistance du patrimoine communal. On y retrouve notamment toutes les acquisitions de mobilier, de matériels (informatique et autre), de véhicules, des études suivies ou non de travaux soit sur des structures déjà existantes ou nouvelles.

Viennent se greffer le remboursement du capital des emprunts contractés pour financer ces projets.

Les recettes d'investissements sont constituées par les subventions d'investissement accordées par nos différents partenaires (Etat, Le Département, La Métropole Rouen Normandie) en lien avec les travaux portés en dépenses d'investissement, le remboursement de la TVA par l'Etat (compte 10222 pour la récupération de la tva sur les investissements et le compte 744 pour les dépenses enregistrées sur les comptes ouvrant à la récupération de TVA) et les nouveaux emprunts contractés pour financer les dépenses d'investissement.

2. Synthèse des résultats du compte administratif 2022

Exécution de l'exercice 2022	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	792 731.06	137 687.20
Recettes	919 363.68	228 371.93
Résultats cumulés des exercices précédents	123 905.38	198 834.92
Résultat de clôture de l'exercice 2022	250 538.00	289 519.65
Solde des restes à réaliser (RAR)		-82 435.00
Résultat de clôture avec intégration des RAR	250 538.00	207 084.65

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement de 2022 (recettes-dépenses) laisse apparaître un résultat de 126 632.62 €. Cumulé au résultat de l'exercice précédent, cet excédent aura vocation à financer une partie des futurs investissements.

Pour la section d'investissement, le résultat est positif de 90 684.73 €. Ce résultat positif repose sur des crédits non consommés comme les travaux de l'église et de nouveaux équipements au restaurant scolaire non acquis.

Le résultat excédentaire permettra de financer les différents investissements envisagés pour 2023 qui connaîtra le début les travaux de rénovation de l'église Saint-Sauveur si le complément d'études sollicitées par le SRA (Service Régional de l'Archéologie) est finalisé.

3. L'exécution de la section de fonctionnement 2022

3.1 Dépenses de fonctionnement

	BP 2022 + DM	Réalisé 2022	Taux de réalisation en %
011 – charges à caractère général	245 316.00	244 825.39	99.80
012 - charges de personnel	449 330.00	441 150.25	98.18
014 - atténuation de produits	1 500.00	1.167.00	77.80
022 - dépenses imprévues	17 924.00	0	
042 – opérations d'ordre de transfert entre sections	4 500.00	4 489.53	99.77
65 - autres charges de gestion courante	122 610.00	99 520.64	81.17
66 – charges financières	1 650.00	1 564.25	94.80
68 – dotation aux provisions	2 500.00	14.00	0.56
Total des dépenses réelles de fonctionnement	845 330.00	792 731.06	
023 virt à la sect. d'investissement	85 000.00	0	
Total général des dép. de fonct.	930 330.00	792 731.06	85.21

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 792 731.06 € soit 7.9955% d'augmentation par rapport à 2021.

On relève des dépassements de crédits sur certains comptes qui traduisent la conséquence des événements de l'année 2022 ; la hausse du carburant, de l'énergie, des denrées, du point d'indice....

- le compte 60612 'énergie – électricité ' budgété pour 41 666 € se solde pour 64 401.92 € malgré toutes les mesures prises pour réduire notre consommation
- à l'achat des denrées comptabilisées jusqu'à mi-novembre, est venue se greffer l'achat de repas pour le restaurant scolaire (6 000€) pour pallier à l'absence prolongée de notre responsable de cuisine
- le chapitre 012 'Charges de personnel et frais assimilés' a subi la revalorisation du point d'indice en juillet 2022 et le versement de la prime d'inflation (décision gouvernementale)

La commune a maintenu son aide aux associations locales à l'identique de celles versées en 2021 avec une harmonisation du montant de subvention pour celle de structure identique.

3.2 Recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	BP 2022 + DM	Réalisé 2022	Taux de réalisation en %
013 – atténuation de charges	3 300.00	8 328.15	252.37
70 – produits des services	76 350.00	93 623.67	122.62
73 – impôts et taxes	531 000.00	605 460.58	114.02
74 – dotations et participations	173 461.00	189 862.40	109.46
75 – autres produits de gestion courante	20 010.00	19 273.40	96.32
76 – produits financiers	2 104.00	2 104.29	100.01
77 – produits exceptionnels	200.00	711.19	355.60
Total des recettes réelles de fonctionnement	806 425.00	919 363.68	
Résultat exploitation reporté	123 905.00		
Total général recettes de fonct.	930 330.00	919 363.68	98.82

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 919 363.68 €, soit un taux de réalisation des recettes de 98.82 % par rapport au montant prévisionnel.

Les prestations de services pour le centre de loisirs, la cantine et la garderie, fortement perturbées, en 2021 et début 2022 par la crise COVID avaient été budgétées avec prudence, elles sont en hausse par rapport à cette prévision ; l'activité 2022 ayant repris son cours normal de fréquentation.

La fiscalité

Concernant les ménages, Le taux sur le foncier bâti et non bâti concernant la part communale, a été reconduit à l'identique de 2021.

- Taxe d'habitation : (taux gelé)
- Taxe sur le foncier bâti : 21.40 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 44.34 %

A noter que la dotation de solidarité communautaire (versée par la MRN) a été abondée d'une enveloppe complémentaire 'énergie' pour 5 283 €.

La Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) (article 7351) est un impôt indirect perçu par la MRN et reversée. Elle est payée par tous les consommateurs finaux, particuliers ou professionnels, au travers de leur consommation d'électricité. Créée en 2011, la TCCFE compose l'une des deux taxes locales sur la consommation finale d'électricité (TLCFE), avec la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité (TDCFE). Son montant s'est élevé à 39 109€ cette année pour une prévision de 14 000 €.

Les dotations versées par l'Etat (chapitre 74) ont été conformes aux prévisions.

4. L'exécution de la section d'investissement 2022

4.1 Les dépenses d'investissement

Les emprunts

Cette année, le montant du capital remboursé sur les emprunts contractés s'élève à 10 509.13 €. La commune n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2022. Les dotations ou taxes étant versées en douzième et certains fonds de péréquation versés en fin d'année ; pour s'assurer d'une disponibilité de trésorerie en cas de besoin, La commune dispose d'une ligne de trésorerie interactive ouverte auprès de la Caisse d'Epargne Haute Normandie qu'elle reconduit systématiquement, lui assurant ainsi une sécurité financière de disposition de fonds à tout moment.

Les immobilisations incorporelles

Elles regroupent d'une part les études réalisées, les frais d'insertion et les concessions et droits similaires.

L'opération de réfection de l'église Saint Sauveur s'est poursuivie en 2022 pour la phase études qui devrait être finalisée en 2023. (Article 2031 pour 7 920 €, suivi assuré par l'architecte Marie CARON).

Les immobilisations corporelles

Elles regroupent les dépenses d'équipement qui enregistrent principalement :

- La réfection du sol de la salle de réunion et du bureau du Maire pour 2 358.55 €
- La pose d'un rideau métallique au local technique pour 2 382 €
- La 3^{ème} phase de mise en accessibilité pour la mise aux normes des sanitaires du préau et de l'accès aux classes de maternelles pour 28 011.60 €
- La pose d'une alarme intrusion dans l'enceinte de l'école pour 4 555.20 €
- La pose d'un panneau d'information pour 37 542.14 €
- L'installation d'une VMC basse consommation au groupe scolaire pour 2 880 €
- L'achat d'un véhicule électrique pour 15 989.02 €
- Un tableau interactif à l'école pour 3 720.80 €
- L'achat de 2 ordinateurs pour le péri et extra-scolaires pour 1 400 €

- Un défibrillateur pour la salle polyvalente pour 1 327.32 €
- Nettoyage des sablières sur la toiture de la sacristie pour 19 091.44 €

4.2 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont principalement constituées par le FCTVA, l'excédent de fonctionnement capitalisé et les subventions, accordées par nos partenaires, se rapportant aux travaux réalisés ou en cours.

Elles se décomposent comme suit :

- 25 961.04 € au titre de la récupération de la tva sur les travaux de l'année n-1 (article 10222)
- L'excédent de fonctionnement capitalisé porté au 1068 pour 130 000 €
- Les subventions perçues sont à hauteur de 60 526.36 €

Les autres immobilisations financières à hauteur de 7 395 € représentent le montant de l'échéance annuelle de l'emprunt théorique reversé par la Métropole Rouen Normandie, suite aux transferts de charges (voirie).

Les opérations d'ordre (4 489.53€) de transfert entre section correspondent principalement à l'amortissement comptable des investissements antérieurs par la collectivité.

Vue d'ensemble de la réalisation de la section d'investissement :

Recettes	Montant €	Dépenses	Montant €
Solde reporté	198 834.92	Remboursement d'emprunts	10 509.13
Excédent de fonds capitalisés	130 000.00	Subventions d'équipement versées	0
		Frais d'études et insertion	7 920.00
		Autres travaux : Aménagements divers	96 820.93
FCTVA	25 961.04	Autres dépenses d'équipement (informatique, mobilier, matériel, etc.)	22 437.14
Subventions	60 526.36	Immobilisations en cours	0
Autres recettes (MRN)	7 395.00		
Produits (écritures d'ordre entre sections)	4 489.53	Charges (écritures d'ordre entre sections)	
Produits (opérations patrimoniales)	0.00		
Totaux	427 206.85	Totaux	137 687.20

Les dépenses d'investissement 2022 représentent 137 687.20 €.

Les recettes d'investissement 2022 s'élèvent à 228 371.93€ auxquels s'ajoutent 198 834.92€ d'excédent d'investissement reporté de l'année 2021.

Les crédits inscrits au budget de l'année 2022 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2022 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « Restes à réaliser ». Les restes à réaliser sont de 6 900 € en dépenses.

Ces crédits reportés permettront le paiement des factures s'y rapportant sur l'exercice 2022.

Etat de la dette

Le remboursement annuel du capital des emprunts en cours représente 10 509.13 €.

L'endettement est très faible, avec un encours total de la dette de 62 848.73 € au 31 décembre 2022.

La structure de la dette ne représente pas de danger, il n'y a pas d'emprunts *toxiques*, ils sont à taux fixe.

Conclusion

Malgré un contexte économique difficile avec la reprise de l'inflation en 2022, la situation financière de la commune est en amélioration.

La capacité d'autofinancement brute et nette progressent ainsi que le fonds de roulement.

L'endettement poursuit sa diminution.

Fait à Sahurs, le 20 février 2023

Le Maire

Thierry JOUENNE



SYNTHESE DES RESULTATS 2022

LIBELLE	FONCTIONNEMENT 2022		INVESTISSEMENT 2022		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMPTES ADMINISTRATIF						
Opérations de l'exercice	792 731,06	919 363,68	137 687,20	228 371,93	930 418,26	1 147 735,61
<i>Résultats de l'exercice</i>		<i>126 632,62</i>		<i>90 684,73</i>		<i>217 317,35</i>
<i>Résultats reportés</i>		<i>123 905,38</i>		<i>198 834,92</i>	<i>0,00</i>	<i>322 740,30</i>
Opérations exerc.+ report	792 731,06	1 043 269,06	137 687,20	427 206,85	930 418,26	1 470 475,91
<i>Résultat de clôture</i>		<i>250 538,00</i>		<i>289 519,65</i>		<i>540 057,65</i>
Restes à réaliser			82 435,00	0,00	82 435,00	0,00
résultat clôture + RAR	0,00	250 538,00	82 435,00	289 519,65	82 435,00	540 057,65
<i>Résultats définitifs</i>		<i>250 538,00</i>		<i>207 084,65</i>		<i>457 622,65</i>

SECTION DE FONCTIONNEMENT

G:\SAHURS\BUDGET\2023\analyse budgétaire N-10

STRUCTURE DEPENSES		REEL										
		CA2013	CA2014	CA2015	CA2016	CA2017	CA2018	CA2019	CA2020	CA2021	CA2022	
	CHARGES A											
11	CARACTRE GENERAL	21%	28%	26%	26%	23%	24%	25%	25%	24%	31%	
	CHARGES DE											
12	PERSONNEL	38%	56%	57%	59%	61%	61%	60%	60%	61%	56%	
	AUTRES CHARGES DE											
65	GESTION COURANTE	10%	14%	15%	14%	15%	14%	14%	15%	15%	13%	
	CHARGES FINANCIERES											
66		2%	2%	2%	1%	1%	1%	1%	0%	0%	0%	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES											
67		29%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
TOTAL DES DEPENSES REELLES		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		REEL									
RECETTES (€)		CA2013	CA2014	CA2015	CA2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES										
	70	95920,76	94131,74	94 588,50	104 962,52	111 317,67	108 166,37	98 169,57	55 350,23	81 769,81	93 623,67
	73	398212,84	408894,84	450 252,00	445 860,00	458 842,56	486 363,91	502 949,00	565 108,25	546 780,26	605 460,58
	DOTATIONS SUBVENTIONS										
	74	341411,33	352593,6	271 405,27	257 920,53	238 359,35	240 182,55	236 390,97	199 148,25	176 363,38	189 862,40
	AUTRES PRODUITS DE GESTION										
	75	21563,25	18725,57	17 881,22	18 710,46	18 179,03	17 959,73	19 647,38	17 960,91	17 362,04	19 273,40
	ATTENUATION DE CHARGES										
O13		30405,3	7024,09	239,32	19 279,56	16 751,52	15 190,27	19 493,10	6 583,74	7 310,52	8 328,15
	OPER. D'ORDRE DE TRANSF. ENTRE SECTIONS										
O42		199,12							0,00	0,00	0,00
	PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS										
76-77		323546,68	2796,39	8 160,08	9 008,51	6 505,00	11 279,12	17 998,27	7 434,86	9 989,12	2 815,48
	TRANSFERTS DE CHARGES										
79		0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT	1211259,28	884166,23	842526,39	855741,58	849955,13	879141,95	894648,29	851586,24	839 575,13	919 363,68
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT										
2	REPORTE	93348,65	106030,99	126 345,68	91 193,47	75 256,53	74 156,47	100 976,55	128 287,55	146 805,05	123 905,38
	TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT y compris résultat reporté	1 304 607,93	990 197,22	968 872,07	946 935,05	925 211,66	953 298,42	995 624,84	979 873,79	986 380,18	1 043 269,06

STRUCTURE RECETTES		REEL											
		CA 2013	CA2014	CA2015	CA2016	CA2017	CA2018	CA2019	CA2020	CA2021	CA2021		
	PRODUTIS DES SERVICES DU												
70	DOMAINE ET VENTES	7%	10%	10%	11%	12%	11%	10%	6%	8%			
													9%
73	IMPOTS ET TAXES	31%	41%	46%	47%	50%	51%	51%	58%	55%			58%
	DOTATIONS SUBVENTIONS												
74	PARTICIPATIONS	26%	36%	28%	27%	26%	25%	24%	20%	18%			18%
	AUTRES PRODUITS DE GESTION												
75	COURANTE	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%			2%
	ATTENUATION DE												
13	CHARGES	2%	1%	0%	2%	2%	2%	2%	1%	1%			1%
	PRODUTIS FINANCIERS ET												
76-77	EXCEPTIONNELS	25%	0%	1%	1%	1%	1%	2%	1%	1%			0%
	TRANSFERTS DE												
79	CHARGES	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%			0%
	EXCEDENT DE												
2	FONCTIONNEMENT REPORTE	7%	11%	13%	10%	8%	8%	10%	13%	15%			12%
	TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%			100%

DOTATIONS DE L'ETAT				
année	DGF (Dot. Globale de Fonct.)	DSR (Dot.solidarité Rurale)	DNPR (Dot.nationale de péréquation)	Total annuel €
2010	160539	18306	17681	196526
2011	160110	18530	17928	196568
2012	158393	17670	16135	192198
2013	154755	16727	14522	186004
2014	145968	16735	13070	175773
2015	126444	17748	11763	155955
2016	108000	18401	10587	136988
2017	95698	19719	9528	124945
2018	91280	19279	8575	119134
2019	86731	19327	7781	113839
2020	83608	19469	6946	110023
2021	80111	19593	6251	105955
2022	76083	19789	5626	101498

Diminution de 48,354%
depuis 2010

Libellé	année 2021	année 2022	évolution en montant	évolution en %
<i>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</i>	<i>€ et %</i>	<i>€ et %</i>		
produits réels	830 929	909 869	78 940	9,50%
charges réelles	714 472	778 732	64 260	8,99%
CAF capacité d'autofinancement	116 457	131 137	14 680	12,61%
taux de CAF Brute	14,02%	14,41%		
Libellé	année 2021	année 2022	évolution en montant	évolution en %
<i>EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>€ et %</i>	<i>€ et %</i>		
produits de fonctionnement courant	820 939	907 053	86 114	10,49%
charges de fonctionnement courantes	712 355	777 168	64 813	9,10%
EBF Excédent brut de fonctionnement	108 584	129 885	21 301	19,62%
taux d'EBF	13,23%	14,32%		

<i>Libellé</i>	<i>année 2021</i>	<i>année 2022</i>	<i>evolution en montant</i>	<i>evolution en %</i>
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	€ et %	€ et %		
FRNG	455 240	542 572	87 332	19,18%
variation du FDR		87 331		
fonds de roulement en nombre de jours en charges réelles	233	254		
<i>Libellé</i>	<i>année 2021</i>	<i>année 2022</i>	<i>evolution en montant</i>	<i>evolution en %</i>
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE	€ et %	€ et %		
encours dettes financières à moyen et long terme	73 358	62 849	-10 509	-14,33%
remboursement de la dette	23 085	10 509	-12 576	-54,48%
CAF nette	93 371	120 627	27 256	29,19%

Libellé	année 2021	année 2022	évolution en montant	évolution en %
<i>RATIOS ET COEFFICIENTS</i>	<i>€ et %</i>	<i>€ et %</i>		
RIGID (ratio de rigidité)	55,47%	49,80%		
CAC coefficient d'autofinancement courant	0,89	0,87		
CDD (capacité de désendettement)	0,6	0,5		
Coefficient d'endettement (END)	0,088	0,069		

Commune de SAHURS

Endettement /Population

Ratio de la dette /population

Capital restant dû au 31/12/2022 : 62 849 €

Endettement par habitant : 51,13 €